Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

ABC DESIGN

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

CERITIFIE CONFORME

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ
7ACCE1D2A6BE470...

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	7 478	7 478				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	292 184	259 031	33 152	3,56	41 662	2,06
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 795		6 795	0,73	6 525	0,32
TOTAL (I)	***306 457***	***266 510***	***39 947***	4,29	***48 187***	2,39
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	127 427	25 277	102 150	10,97	120 284	5,96
Avances & acomptes versés sur commandes	4 453		4 453	0,48	1 315	0,07
Clients et comptes rattachés	378 771	6 800	371 970	39,96	826 414	40,94
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					40 828	2,02
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 854		14 854	1,60	696	0,03
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 819		4 819	0,52	24 856	1,23
. Autres	14 274		14 274	1,53	9 037	0,45
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	206 017		206 017	22,13	275 839	13,66
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	163 558		163 558	17,57	666 962	33,04
Charges constatées d'avance	8 803		8 803	0,95	4 242	0,21
TOTAL (II)	***922 975***	***32 077***	***890 897***	95,71	***1 970 474***	97,61
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 229 432***	***298 587***	***930 845***	100,00	***2 018 661***	100,00

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

ABC DESIGN

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	**45 000**	4,83	**45 000**	2,23
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 500	0,48	4 500	0,22
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	467 481	50,22	572 535	28,36
Résultat de l'exercice	***26 180***	2,81	***204 946***	10,15
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***543 162***	58,35	***826 981***	40,97
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	75 263	8,09	375 562	18,60
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	811	0,09		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			88 691	4,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 739	21,46	504 780	25,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	13 052	1,40	47 135	2,33
. Organismes sociaux	16 297	1,75	43 293	2,14
. Etat, impôts sur les bénéfices			38 638	1,91
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 420	7,67	49 677	2,46
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 439	0,37	5 809	0,29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 662	0,82	38 095	1,89
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***387 683***	41,65	***1 191 679***	59,03
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***930 845***	100,00	***2 018 661***	100,00

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 478		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	208 319		
Matériel de transport	29 342		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	54 523		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**292 184**		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 525		270
TOTAL	**6 525**		**270**
TOTAL GENERAL	**306 187**		**270**

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 478	7 478
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			208 319	208 319
Matériel de transport			29 342	29 342
Matériel de bureau, informatique, mobilier			54 523	54 523
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**292 184**	**292 184**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			6 795	6 795
TOTAL			**6 795**	**6 795**
TOTAL GENERAL			**306 457**	**306 457**

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 478			7 478
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	175 891	6 903		182 795
Matériel de transport	29 342			29 342
Matériel de bureau, informatique, mobilier	45 288	1 606		46 894
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**250 522**	**8 510**		**259 031**
TOTAL GENERAL	**258 000**	**8 510**		**266 510**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	6 903				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 606				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**8 510**				
TOTAL GENERAL	**8 510**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	23 394	1 884		25 277
Sur comptes clients	8 171		1 371	6 800
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	**31 565**	**1 884**	**1 371**	**32 077**
TOTAL GENERAL	**31 565**	**1 884**	**1 371**	**32 077**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		1 884	1 371	
- financières				
- exceptionnelles				

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 795		6 795
Clients douteux ou litigieux	8 160	8 160	
Autres créances clients	370 610	370 610	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	14 854	14 854	
- T.V.A	4 819	4 819	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	2 619	2 619	
- Divers	600	600	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 055	11 055	
Charges constatées d'avance	8 803	8 803	
TOTAL GENERAL	**428 315**	**421 520**	**6 795**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	75 263	75 263		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	199 739	199 739		
Personnel et comptes rattachés	13 052	13 052		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 297	16 297		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	71 420	71 420		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 439	3 439		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	811	811		
Autres dettes	7 662	7 662		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**387 683**	**387 683**		

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés	300 299	

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

ABC DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 4 place du Pas de Saint-Cloud,
92210 SAINT-CLOUD
344 772 538 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 16 juillet,
A 15 heures,

Les associés de la société ABC DESIGN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,4, place du Pas de Saint Cloud, 92210 SAINT CLOUD, sur convocation faite par lettre simple, adressée le 1er juillet 2024 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,

- La feuille de présence et la liste des associés,

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2024,

- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2024 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 26 180 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 180 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	467 481 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	493 661 euros
A titre de dividendes Soit 80 euros par action	40 000 euros
Le solde	453 661 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 453 661 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 38 400 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 600 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice clos le 31 mars 2021 :</u>

70 224 euros, soit 140,45 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 67 415 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 809 euros

<u>Exercice clos le 31 mars 2022 :</u>

100 000 euros, soit 200 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 000 euros

<u>Exercice clos le 31 mars 2023 :</u>

310 000 euros, soit 620 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 297 600 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 12 400 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ
7ACCF1D2A6BF470...

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

ABC DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 4 place du Pas de Saint-Cloud,
92210 SAINT-CLOUD
344 772 538 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUILLET 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 26 180 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 180 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	467 481 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	493 661 euros
A titre de dividendes	40 000 euros
Soit 80 euros par action	
Le solde	453 661 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 453 661 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 38 400 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 600 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice clos le 31 mars 2021 :</u>

70 224 euros, soit 140,45 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 67 415 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 809 euros

<u>Exercice clos le 31 mars 2022 :</u>

100 000 euros, soit 200 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 000 euros

<u>Exercice clos le 31 mars 2023 :</u>

310 000 euros, soit 620 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 297 600 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 12 400 euros

Docusign Envelope ID: 2945950D-60EA-42B4-B47A-1642499969CF

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juillet 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ
7ACCF1D2A6BF470...